



816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE MOTION

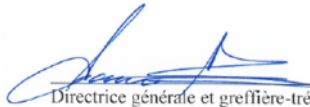
**À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTERESSÉS
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 357 INTITULÉ
« RÈGLEMENT NUMÉRO 357 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE ».**

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir donne **AVIS DE MOTION** qu'à une prochaine séance du conseil municipal de Saint-Herménégilde, sera présenté le projet de règlement numéro 357 sur la gestion contractuelle, ayant pour objet de prévoir normes applicables à l'attribution et à l'exécution de l'ensemble de ses contrats conformément à l'article 7 de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (RLRQ, chapitre C-65.01).

L'adoption du règlement 357 sur la gestion contractuelle sera faite lors de la séance du conseil qui se tiendra le 13 octobre 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil au 776, rue Principale, Saint-Herménégilde, Québec, J0B 2W0.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

DONNÉ à Saint-Herménégilde, ce 15^e jour de septembre 2026.


Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jeanne Bergeron, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 15 septembre 2026 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 septembre 2026.


Directrice générale et greffière-trésorière